

Des salons de recrutement en ligne Pôle Emploi



Des salons de recrutement en ligne Pôle Emploi

Pôle Emploi tend à développer de plus en plus de recrutements via Internet, afin de faciliter les rencontres entre employeurs et candidats grâce des rendez-vous proposés par des agences locales, en fonction des besoins du terrain...

Il y a bien sûr les forums classiques, où candidats et recruteurs se retrouvent le jour J, à l'heure dite, dans une ville et un lieu précis. Avec toutes les contraintes que cela peut entraîner de part et d'autre.

Les entreprises qui recrutent doivent envoyer sur place du personnel pour accueillir et répondre aux demandeurs d'emploi. Une nécessité qui pénalise les PME disposant de peu d'employés.

Même chose du côté des demandeurs, qui ne sont pas toujours en mesure de se déplacer. Comment par exemple postuler à Strasbourg quand on vit à Toulouse, sans perdre de temps dans les transports et déboursé des sommes folles ?

Pour remédier à ces problèmes, Pôle Emploi tend à développer de plus en plus de salons de recrutement virtuels. Des salons qui peuvent être proposés par des agences locales, en fonction des besoins du terrain, et bien sûr au niveau régional et national.

Le principe est simple : les recruteurs postent leurs offres sur une plateforme dédiée. Les personnes répondant au profil recherché y répondent, en déposant CV et lettre de motivation sur cette même plateforme.



Celles qui seront sélectionnées reçoivent alors des propositions de créneaux horaires pour un entretien téléphonique, qui se fera par web ou tchat, que ce soit sur tablette, ordinateur ou smartphone.

En région Occitanie, deux salons en ligne sont actuellement proposés. Le premier, dédié à l'alternance (avec 169 offres) a débuté le 6 avril, et se poursuit jusqu'au 26 avril. Le deuxième -tous secteurs d'activités- est prévu entre le 11 et le 24 mai.

Pour connaître tous les salons virtuels de Pôle Emploi (il y en a actuellement 22 en cours sur toute la France, et 10 à venir), et découvrir en détail les offres proposées, **il suffit de se rendre sur le site internet – cliquez ici**

Précision de taille : il n'est pas nécessaire d'être inscrit à Pôle Emploi pour pouvoir postuler. À vos claviers !

Retrouvez toute l'actualité des Landes, Pays Basque, Béarn et Bigorre sur PresseLib, clic ici

